

**Veillez noter que la version Word est jointe pour faciliter le remplissage des tableaux requis. Dans le cas où le libellé est modifié dans le document Word par un offrant, le libellé de la version PDF prévaudra.**

**NUMÉRO D'APPEL D'OFFRES : 5000049085**

**MODIFICATION 004 DE LA DOC**

**M1. À la Pièce Jointe 1 de la Partie 4, section 2.0 Critères techniques obligatoires**

**Supprimer :** Critère obligatoire O1.2 dans son intégralité

**Insérer :**

<p><b>O1.2</b></p>	<p>L'offrant doit démontrer que la ressource proposée possède un minimum de 500 heures d'expérience acquises au cours des cinq dernières années, à la date de clôture de la DOC, pour le coaching d'employés occupant un poste de directeur et un poste de niveau supérieur dans la fonction publique ou des employés de niveau équivalent dans le secteur privé.</p>	<p>Pour démontrer la conformité à ce critère, l'offrant doit au moins fournir tous les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Nom de l'organisation pour lequel les services ont été fournis</li> <li>ii. Échelon de la personne à qui les services de coaching ont été fournis (par exemple : directeur, directeur général, vice-président, directeur des opérations, président-directeur général)</li> <li>iii. Date de début et de fin du coaching</li> <li>iv. Nombre d'heures de coaching offertes</li> <li>v. Description des services fournis</li> </ul> <p>L'offrant doit fournir le nom et les coordonnées (courriel ou numéro de téléphone) d'au moins deux références de clients pour lesquels la ressource proposée a fourni des services. S'il ne la fournit pas avec l'offre, il doit la fournir à la demande de l'autorité contractante.</p>	
--------------------	---	--	--

**M2. À la Pièce Jointe 1 de la Partie 4, section 3.0 Critères techniques cotés par points**

**Supprimer :** Critère technique coté C2.1 dans son intégralité

**Insérer :**

<p><b>C2.1</b></p>	<p>L'offrant doit démontrer que la</p>	<p>Pour démontrer la conformité à ce critère, l'offrant doit au moins</p>	<p>0 à moins de 20 heures = 0 point</p>	
--------------------	--	---	---	--

	<p>ressource proposée a de l'expérience acquise au cours des trois dernières années, à la date de clôture de la DOC, dans la prestation de services de coaching d'employés n'occupant pas un poste de cadre dans la fonction publique fédérale* et/ou le gouvernement provincial canadien.</p> <p>*Comme défini dans les annexes I à VI de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>.</p>	<p>fournir tous les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Nom de l'organisation pour lequel les services ont été fournis et s'il s'agit de la fonction publique fédérale ou d'un gouvernement provincial canadien.</li> <li>ii. Échelon de la personne à qui les services de coaching ont été fournis</li> <li>iii. Date de début et de fin du coaching</li> <li>iv. Nombre d'heures de coaching offertes</li> <li>v. Description des services fournis relativement à la liste des sujets indiqués</li> </ul>	<p>20 à moins de 75 heures = 5 points</p> <p>75 à moins de 100 heures = 10 points</p> <p>100 à moins de 125 heures = 15 points</p> <p>125 heures ou plus = 20 points</p> <p>/20</p>	
--	---	---	---	--

**M3. À la Partie 3 – Instructions pour la Préparation des Offres, section 3.1 a.**

**Supprimer :**

Les prix doivent figurer dans l'offre financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de l'offre.

**Insérer :**

À l'exception des services de tests et d'évaluations du volet 4, les prix doivent figurer dans l'offre financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de l'offre.